

Om Yentieng

Conseiller du Premier ministre

**les frontières, prétexte
pour un coup de main
sur le pouvoir**

Van Su leng,

président de la CAMFEBA

syndicats, litiges, code du Travail

*Confection, Tourisme, croissance,
micro-crédit, système comptable, productivité*

Pierre Andrick, Frank Dulac, Guy Issanjou,

Olivier Jeandel, Jean-Jacques Donard

le livre au Cambodge

**Le SCHEMA DIRECTEUR
de Phnom Penh**

2020



Om Yentien

Conseiller du Premier ministre

Je pense que certains membres de la famille royale – je dis "certains" – ne veulent pas la stabilité du Cambodge. Et ne veulent pas non plus d'une bonne coalition Hun Sen– Ranariddh. Et ne veulent pas non plus voir Ranariddh en voie de progrès. Cette personne-là, avec certains autres opportunistes qui voudraient le pouvoir sans faire d'effort par la voie démocratique, pense qu'avec cette petite histoire de frontières il peut mettre le feu au Cambodge, et de cette façon renverser Hun Sen. Il ne veut pas suivre la grammaire de la démocratie, créer un parti politique, servir le peuple, batailler pour les bulletins de vote. Cet individu a un objectif, mais il ne peut pas l'atteindre. Il profite de la stabilité du pays, mais veut la détruire avec cette question de la frontière, pour renverser Hun Sen.

Si vraiment nous avons perdu 40 000 km², il ne serait pas idiot d'agir de cette façon. Mais la critique n'est pas honnête. **L'objectif c'est un coup de main, un raid sur le pouvoir.**

Cet individu dit que seul l'ancien roi peut résoudre ce problème, et qu'il faut lui donner plus de pouvoirs. En faisant cela, il enlèverait le pouvoir à 12 millions de Cambodgiens, il ferait injure au sens moral de tous les citoyens cambodgiens.

Ce n'est pas pour l'ancien roi qu'il veut plus de pouvoirs, c'est pour lui-même.

Le roi ne peut pas rester silencieux devant ces demandes. Il sait bien que si on obtient qu'il ait plus de pouvoirs, on lui dira "Majesté, n'ayez pas peur, maintenant c'est moi qui vais me servir du pouvoir pour vous rendre service". Le roi a bien vu la manoeuvre. Et pour nous, il faut éteindre immédiatement l'étincelle, il ne faut pas laisser aller les choses.

Quand je dis "un personnage dans la famille royale", ce peut être un ou deux, deux ou trois. Non, je ne crois pas qu'ils soient appuyés par certains milieux américains. Il n'y a aucune manoeuvre américaine là-dedans. Ce sont des gens qui ne sont pas contents de la stabilité du Cambodge, c'est tout simple. Est-ce que Sam Rainsy en ferait partie ? Pourquoi pas ? En liaison avec certains autres opportunistes, des **opposants cambodgiens qui veulent le pouvoir sans effort démocratique.** Ils ne seront jamais contents de rien parce qu'ils veulent que le

pouvoir change.

Ils peuvent devenir assez forts si nous ne sommes pas assez prudents, si nous ne gérons pas bien, mais si nous réagissons bien, ce sont eux qui perdront beaucoup. Comme le dit une fable de La Fontaine, on peut mentir une fois, deux fois, mais si on a menti beaucoup, quand on appelle à l'aide les gens pensent que c'est peut-être encore un mensonge, et alors on a la

vie en danger.

Pour les frontières, oui il y a réellement des problèmes, qui remontent à des temps plus anciens. Avec le Vietnam, avec le Laos, avec la Thaïlande nous cherchons à résoudre ces problèmes par la négociation. Nous ne faisons pas de querelles politiques, nous ne faisons pas appel à la force ni à la guerre. Nous devons être souples. Sur la frontière la plus sensible, avec le Vietnam, sur les 7 points qui faisaient problème nous en avons résolu six, et le dernier va l'être. Ces ennemis de la

stabilité exploitent ce sujet pour nous accuser: Sii nous prenons une voiture pour aller examiner la frontière, ils nous accusent d'y aller pour vendre du terrain. **Ceux qui nous accusent sans preuves risquent le tribunal cambodgien, et le tribunal français.** S'ils nous aident à récupérer des terrains, nous avons déjà préparé des médailles pour eux !

Un des sujets de l'opposition, ce sont les traités signés avec le Vietnam dans les années 80. Il faut que les accusateurs prouvent aux juges que ces accords vendent des terres au Vietnam ! Nous sommes tout prêts à répondre à ces accusations. En attendant notre souci principal c'est d'améliorer le niveau de vie des gens.

L'Autorité nationale chargée des frontières reste en place avec la même mission: elle travaille en commissions mixtes avec les pays voisins. Cette Autorité nationale d'ailleurs n'a pas le pouvoir de décider du tracé: il y a encore le gouvernement, l'Assemblée, et finalement la signature du Roi ! Le **Comité Suprême des frontières**, selon le décret royal, va faire la synthèse de toutes les enquêtes pour le gouvernement. Il a absolument toute liberté d'aller enquêter où il veut, recueillir tous les documents, tous les témoignages, faire des études ... mais évidemment il n'a pas le droit de donner l'ordre à l'armée d'attaquer !

Ainsi le pouvoir est bien partagé.

**Frontières:
une tentative
de
déstabilisation**

A PROPOS ...

Procès

Le coût du procès est couvert à 90 % nous dit Om Yentien. Sur la contribution du Cambodge, la part en cash est de 10 %, soit 1,3 à 1,5 million de dollars. Pour le reste, 11 millions, nous pouvons faire appel à l'aide bi-latérale. A la part officielle du Cambodge s'ajoutent d'ailleurs des dépenses indirectes d'environ 5 millions (sécurité, etc ..).

électricité plus chère

A cause de l'augmentation du prix du fuel, le prix du Kwh va augmenter. Pas de changement pour ceux qui consomment moins de 50 Kwh par mois (350 riels Kwh); de 50 à 100 Kwh: 550 riels / Kwh; plus de 100 Kwh: 650 riels / Kwh.

Frontières

Le Premier ministre a pris le 22 juin la tête de l'Autorité Nationale chargée des Fron-

tières, créée en 1996. Le Comité National Suprême des Frontières, créé et présidé depuis fin avril par l'ancien Roi Norodom Sihanouk (7 membres, 3 partis politiques, gouvernement, Assemblée, Sénat) n'a pas de pouvoir de décision, mais d'enquête et d'information. L'ancien Roi a demandé aux étudiants et associations de défense des frontières de réaliser des enquêtes sur les empiètements et de les lui adresser personnellement.

Preah Vihear

Le point de passage international, fermé depuis le 11 mai par les autorités cambodgiennes, a été réouvert le 8 juin. Le litige déjà ancien porte surtout sur l'évacuation des eaux usées cambodgiennes. Rappelons que la Cour internationale de La Haye qui a attribué le temple au Cambodge en 1962 n'a pas précisé le tracé de la frontière,

la CAMFEBA

Fédération cambodgienne des employeurs et associations d'affaires



La CAMFEBA, *Cambodian Federation of Employers and Business Associations* a été créée en 2000 avec plusieurs objectifs: - participer à la rédaction des lois sociales; - participer au règlement des conflits avec les syndicats ouvriers; - et représenter le syndicat national cambodgien auprès du Bureau International du Travail (BIT) de Genève: le Cambodge comme chaque pays signataire de la Convention de Genève doit être représenté par les trois parties: gouvernement, syndicats ouvriers et syndicat patronal. Nous sommes présents aussi au sein des syndicats patronaux de l'Asie, et de l'Asie-Pacifique.

Législation

Au début il y avait beaucoup de grèves, surtout dans les usines de textiles, ce qui a créé un besoin de conventions collectives. Les premières conventions collectives de 1997 ne touchaient que les secteurs textile et chaussure; elles concernaient le salaire minimum (38 dollars à l'époque), le paiement des heures supplémentaires, l'augmentation du salaire minimum, le paiement des transports.

En 2000-2001 le ministère du Travail a voulu généraliser cette convention. Il voudrait l'étendre à d'autres industries, avec le salaire minimum de 45 dollars, 8 heures de travail, heures supplémentaires, etc ... Le syndicat patronal ne l'a pas encore signée.

Nous sommes aussi représentés dans le **Comité des lois sociales**, créé en 2000. Le président est le ministre du travail, les deux vice-présidents sont un représentant des employés et un représentant des employeurs. Le Comité est consulté pour tout projet de loi sociale. Il se réunit en principe quatre fois par an pour discuter les lois (pas encore depuis le nouveau gouvernement). Précédemment a été engagé un projet de révision de la convention collective; c'est là qu'a été discutée l'augmentation de 40 à 45 dollars du salaire minimum; c'est là qu'est faite la proposition de modifier la rémunération du travail de nuit (l'augmentation passerait de 100 % à 30 %); c'est là qu'on a discuté de la rémunération des travailleurs étrangers (un projet que nous estimons encore mal adapté, il aboutirait à rafler l'argent de ces tra-

Texte d'après l'exposé de M. Van Sou Ieng, président de la Camfeba, devant la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne le 9 juin 2005

A PROPOS ...

On a laissé une petite "zone blanche". Le tracé est du ressort de la Commission mixte des frontières, a rappelé le ministre thaïlandais de la Défense venu à Phnom Penh pour coordonner la lutte contre la drogue.

Projets fumeux

Le projet de fonderie d'aluminium, (plus de 3 milliards de dollars *cn* 231) n'a pratiquement

aucune chance d'être réalisé, nous dit une bonne source. On voit réapparaître de tels projets très incertains depuis qu'il n'est plus nécessaire de faire un dépôt pour demander au CDC l'agrément d'investir. De même le projet de raffinerie de pétrole déposé par 77 *Oil* a peu de chances d'être réalisé. Le projet chinois de prospection de minerai de fer (154 mio de \$) en revanche est sérieux.

vailleurs)... Ce comité est donc assez important, il touche toutes les activités **commerçantes**.

Règlement des conflits

Le syndicat patronal est présent au sein du Comité qui supervise le **Conseil d'arbitrage** (conseil des prud'hommes en France). La loi rend obligatoire cet arbitrage lorsqu'un conflit n'a pas pu être réglé à l'amiable au niveau de l'entreprise dans un délai de 15 jours. Ce n'est que s'il y a échec à ce niveau qu'un syndicat d'employés peut faire grève. Depuis que ce système a été mis en place, il y a deux ans, **le nombre des grèves a considérablement diminué**. Il y a eu 95 grèves en 2003, de 50 à 60 en 2004, et même si le nombre a un peu remonté, les grèves sont maintenant très courtes. Au lieu de 3 à 5 jours, elles sont maintenant de 1 demie à une journée. Avant la procédure d'arbitrage, il y avait des grèves et des démonstrations spontanées, illégales. Maintenant le patronat demande immédiatement, par lettre, l'intervention du Conseil d'Arbitrage, et demande aux ouvriers de revenir au travail dans les 48 heures, faute de quoi ils seront pénalisés. Ce système commence à être compris; il existe toujours des grèves illégales, mais elles sont beaucoup plus courtes.

Participations diverses

La Camfeba est présente aussi au **Comité HIVAIDS** programme assisté par l'ILO dont l'objectif est de disséminer l'information sur le sida. Nous travaillons beaucoup avec l'ONG *Care* pour informer et conseiller les ouvrières à ce sujet.

Nous sommes aussi vice-président du Comité national des **économies informelles** qui prend de l'importance parce que de plus de plus de fonds arrivent au Cambodge pour encadrer et aider les économies informelles.

Nous avons aussi récemment créé un **forum patronat et syndicats ouvriers**, sans le gouvernement, pour discuter des problèmes journaliers. Récemment le gouvernement nous a consulté sur un projet de **modification du Code du Travail** qui devrait se concrétiser à la fin de cette année.

Nous avons besoin de ressources humaines pour représenter le patronat dans ces consultations et discussions avec le ministère du Travail et corps d'Etat. (*suite p. 4*)

charters Bruxelles-Phnom Penh ?

Le voyageur *Neckermann* envisage des vols charters directs Bruxelles-Phnom Penh en B747. Ils draineraient les voyageurs européens souhaitant visiter le Cambodge sans passer par Bangkok, et à meilleur prix. Le séjour au Cambodge serait d'une dizaine de jours, comprenant Phnom Penh, Siem Reap et Sihanoukville. La piste de Pochentong serait allongée pour que les

747 puissent rejoindre Bruxelles, à plein, en vol direct.

Parapente ?

Les jeunes Cambodgiens, qui peuvent déjà s'initier, en plus des sports traditionnels, à la moto sportive, au football, au rugby, à l'ULM, à l'équitation, à la plongée... vont pouvoir pratiquer le parapente. Un Français a commencé des séances d'initiation au stade olympique et recherche les emplacements favorables aux vols.

la CAMFEBA, les syndicats, le code du Travail

depuis 1996, les syndicats
ont beaucoup évolué

L' action syndicale au Cambodge, depuis 1996, a été assistée par les syndicats européens: France, Scandinavie (Norvège), et Américains. Ces interventions se sont amplifiées en 1999 quand le gouvernement cambodgien a signé avec les Etats-Unis un **accord liant conditions du travail et commerce** (quotas d'importations), une expérience unique: le gouvernement cambodgien s'engageait à faire respecter le Code du Travail, à permettre l'inspection des usines de Confection pour les forcer à suivre les lois nationales et certaines lois internationales fondamentales: interdiction du travail des enfants, interdiction du travail forcé, liberté syndicale, liberté de négociation collective ...

Depuis que ce contrat a été signé en 1999, on a vu une intervention très forte des syndicats américains, des syndicats ouvriers français, européens, y compris allemands, qui ont donné des budgets énormes pour inciter les syndicats cambodgiens à montrer leur présence. De fait au début les mouvements de grève et les démonstrations étaient destinés se faire connaître. L'aide était justifiée aussi par l'absence de salaires pendant les grèves. A cette époque les violences visaient plus la propagande que la concertation.

Cette violence s'est atténuée vers 2003 avec l'établissement de l'arbitrage. D'autre part il existe maintenant une école de formation au syndicalisme, et la loi du Travail est mieux respectée.

Le MPDF (Banque Mondiale) voudrait fermer ce centre de formation et demander aux formateurs de faire partie du Conseil de l'arbitrage. Je refuse parce que ces formateurs incitent aux grèves, à la violence, aux démonstrations. Ce sont eux qui ont formé les syndicats depuis 1993.

Les syndicats internationaux ont été forcés de réorienter leur politique parce qu'ils ont vu que le Bureau International du Travail, après quatre ans d'inspection des usines et de rapports, dit que les usines respectent la législation du travail. Les syndicats internationaux ne peuvent donc plus critiquer n'importe comment. On se souvient qu'on avait trouvé il y a quelques années 7 cas d'enfants au travail; ils avaient menti sur leur âge. La presse l'avait diffusé, et il y avait eu des chûtes de commandes ... L'ILO a fait des recherches pendant 4 ans, jusque dans les provinces, les communes, les écoles, les familles, pour retrouver les vraies dates de naissance. Après quoi, d'accord avec le BIT, on a mis ces enfants à l'école jusqu'à 18 ans, le patronat paie les frais, continue à payer aux parents les salaires que les enfants auraient touché, et s'engage à les employer lorsqu'ils auront l'âge légal. Depuis 3 ans il n'y a plus de cas de travail d'enfants. Les syndicats étrangers le reconnaissent.

C'est ainsi que **les syndicats cambodgiens sont maintenant moins portés sur la confrontation, sur les violences** (qui entraînaient aussi des vols) **et davantage sur la concertation.**

Sur la résolution des conflits du travail et l'arbitrage, voir notamment *cn 63, 64, 186, 205, 210, 212, ...*

Changer le Code du Travail

C'est la Camfeba qui demande des modifications au Code du Travail, avec l'approbation du ministère du Travail, du gouvernement, et du BIT. D'ici le mois d'août nous devons collecter les propositions des patrons. Nous avons déjà une liste de demandes de 47 pages. Après quoi le ministère du Travail consultera le BIT et les syndicats ouvriers pour résumer et coordonner ces propositions. Elles seront ensuite soumises au gouvernement et à l'Assemblée.

C'est une démarche qui intéresse beaucoup les syndicats des autres pays asiatiques, au point qu'ils nous aident en nous faisant part de leurs expériences respectives. On apprend ainsi qu'à Singapour par exemple il n'y a pas de salaire minimum, ni à Hong Kong. On peut estimer qu'un salaire minimum n'encourage pas l'évolution du travail.

Sur les 396 articles du code du Travail, les modifications, selon la Camfeba, pourraient porter sur 113 articles, concernant notamment: **le travail de nuit**, il devrait être rémunéré 30 % et non 100 % de plus que le taux normal (les syndicats demandent en échange une **augmentation du salaire minimum à 81,8 dollars/mois**. Pour répondre à cette demande, nous devons faire des études sur le coût de la vie au Cambodge et dans les pays de l'ASEAN; - la **clarification et précision de certains articles**: par exemple: qu'est-ce au juste qu'une « faute grave », qui entraîne le licenciement immédiat ? Qui est « responsable »: le management ? Ou l'entreprise ?; - la **rémunération des vacataires**: pourquoi serait-elle versée avant les congés ?

La fédération cambodgienne des employeurs et associations d'affaires

La Camfeba compte 7 membres associés: l'Association de la Confection (GMAC), de la Chaussure, la Chambre de Commerce britannique, la Chambre de Commerce de la Malaisie, l'Association de l'Hôtellerie, le Business Club International, la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne, au total environ 750 entreprises et peut-être 300 000 employés; et une vingtaine de membres individuels. Ces membres individuels aident à financer le budget annuel de la Camfeba (la cotisation annuelle des associations n'est que de 300 dollars/an). Notre représentativité est reconnue. Aucune loi concernant le travail ne pourrait passer sans l'avis de la Camfeba.

Notre secrétariat est aidé par la Banque mondiale, par le BIT de Genève, et aidé aussi par le patronat japonais. On peut noter au passage qu'à Genève nous sommes les seuls francophones de toute l'Asie.

Il y a beaucoup de séminaires et de conférences. Nous sommes associés au syndicat national japonais, qui nous propose tous les ans 3 ou 4 séminaires, où nous envoyons quelques-uns de nos membres pour une formation, au Japon (2 semaines, 10 jours, parfois 6 mois) à la gestion des ressources humaines, au contrôle de la qualité, à la gestion sociale ... Ce sont des formations chères, entièrement financées par le patronat japonais.

Le BIT, branche patronat, nous aide aussi à financer nos conférences, nos ateliers au Cambodge. Nous en avons eu une dizaine en 2004. Par exemple: « *Comment licencier légalement le personnel* », « *Comment négocier avec les syndicats* », « *Comment rédiger une convention collective* », etc ...

Confection

Nombre d'usines en activité fin mai: **223**, soit 2 de plus que fin avril. **Nombre d'employés**: 255 876, soit **6 000 de plus** que fin avril.

Les exportations vers les Etats-Unis ont atteint en mai la valeur de **113,14 millions** de dollars, **en progrès de 9,84 %** sur mai 2004. Vers les « **pays autres** »: 4,73 millions de dollars, soit **une diminution de 35,57 %**. Ces chiffres font bien apparaître la fragilité de la situation: sans le soutien des acheteurs américains, les exportations cambodgiennes chûteraient très fortement.

Vers l'Union Européenne: **19,99** mio de dollars d'exportations en mai (faiblesse exceptionnelle), contre 34,4 en mai 04. Mais **pour 2005 le progrès devrait atteindre 20 %**.

Toutes destinations, avec les chaussures: + 6,28 % pour mai 05 sur mai 04. (stat. min. du Commerce)

Tourisme

En mai, le nombre des entrées payantes dans le Parc archéologique a été de 25 928 pour 22 jours, un très net progrès de **+ 37 %**, par rapport à 22 jours de mai 2004. (stat. Angkor Tourism Development).

micro-finance

Une conférence internationale sur la micro-finance s'est réunie à Paris les 20 et 21 juin.

Au Cambodge, nous dit le directeur de l'AFD D. Grébert, le micro-crédit concerne environ **400 000 ménages**, soit 15 à 20 % de la population, surtout dans les campagnes. Une petite partie est gérée par le secteur informel (ONG), la plus grande par des institutions comme l'ACLEDA, l'AMRET (ex EMT). Au total le portefeuille atteint **77 millions de dollars** (27 millions sans l'ACLEDA). Il s'agit d'une part de **crédits « solidaires »**, 5 à 10 personnes qui empruntent chacune des sommes de 25 à 100 dollars pour quelques mois (achat de semences, d'engrais ...); d'autre part de **prêts individuels** pouvant aller jusqu'à 2 ou 3000 dol-

lars pour une durée plus longue. L'AFD pour sa part a injecté depuis 12 ans plus de 10 millions de dollars dans le micro-crédit. **Les taux**: ils ont baissé. De 5% / mois il y a 3 ans, ils sont maintenant de **3% / mois en zone rurale et de 2 % en zone urbaine**. Le système marche bien: le taux de remboursement avoisine 98 %.

La croissance en 2005: 5 à 6 %

Les grands bailleurs de fonds, les spécialistes, qui jusqu'en avril prévoyaient un fort ralentissement (Banque mondiale 2 % ou même moins, FMI 2 %, BAD 2,5 % EIC 3,5 % (cn 224, 225, 230) le reconnaissent: la croissance cette année pourrait atteindre 5 % à 6 %. ? En fait il n'y a pas d'effondrement de la Confection, forts progrès du Tourisme, activité très soutenue de la Construction, bons espoirs pour l'agriculture. On peut s'étonner de telles erreurs. Que dirait-on d'un médecin qui aurait fait une aussi énorme erreur de diagnostic ? D'un artilleur qui aurait fait un tel écart de tir ? D'un navigateur qui, partant du Havre, aurait raté l'Angleterre. Tout le monde d'ailleurs ne s'est pas trompé (voir « Qui se plante ? cn 229).

Loi comptable

Exposé le 16 juin, lors de la réunion mensuelle de la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne, du Secrétaire d'Etat aux Finances M. Ngy Tayi sur la **nouvelle Loi comptable**. Depuis le 1er janvier 2005 le kram rend obligatoire la tenue d'une comptabilité par les entreprises. Chaque année les entreprises doivent établir un état financier aux normes « dont les principes sont fixés par prakas du ministre de l'Economie et des Finances en accord avec les normes comptables internationales ».

Le Cambodge manque encore de comptables professionnels. La formation a cependant commencé depuis 3 ans. En 2006, le Cambodge aura 5 à 10 diplômés. 11 800 entreprises sont recensées au ministère du Commerce. 8000 le sont au ministère des Finances. Environ 3000 se conforment aux lois. Susceptibles d'être inscrites sur le marché des capitaux: environ 12. .

Après la fin des quotas, l'industrie de la confection au Cambodge ne peut pas survivre avec le seul argument de son image sociale. Elle doit faire des efforts de compétitivité. USAID a réalisé dans ce domaine une très intéressante étude comparative. En voici les principaux résultats:

- 7% seulement des usines de Confection peuvent être considérées comme de niveau international. Plus des trois-quarts ont une importante marge de progrès possible, de 15 à 20%, et peuvent de plus « monter en gamme » (davantage de valeur ajoutée). Les autres auront du mal à survivre.

- La formation est faible; on conserve des méthodes dépassées à lieu de les améliorer ou d'en changer.

- Le système d'information du management est mauvais, inapproprié, inexact, ou dépassé, ce qui augmente les coûts.

- Les machines sont mal utilisées, l'entretien est souvent inadapté. Le manque d'investissement dans l'entretien, et un mauvais contrôle des pièces de rechange entraînent souvent une importante perte de production.

- Beaucoup d'usines ne pratiquent pas l'ergonomie, n'ont pas de normes, et ainsi ne peuvent évaluer les travailleurs ni contrôler la qualité du travail.

la productivité dans la confection reste faible il faut former des cadres moyens

- Les effectifs sont souvent excessifs selon les pratiques internationales, à cause de la faiblesse du recrutement, de la formation et du contrôle.

- Les produits sont souvent trop basiques, comportent trop peu de valeur ajoutée.

Conclusions: le plus important est de **former les cadres moyens**, contrôleurs

du personnel et des machines. La formation doit non seulement viser la diminution des coûts, mais l'amélioration du système de production, du contrôle de la qualité, de la planification, du système d'information.

Comme la plupart des usines n'ont pas les moyens de mettre en pratique ces recommandations, un Centre de formation à la productivité pourrait y aider.

Il faut penser aussi que s'il poursuit ses progrès, le Cambodge aura besoin de gens compétents dans d'autres domaines, comme la gestion d'entreprise, le commercial ...

SCHÉMA DIRECTEUR D'URBANISME PHNOM PENH 2020

CHHAY Rithisen, directeur du Bureau des Affaires urbaines de la Municipalité de Phnom Penh

Eric HUYBRECHTS, Conseiller du Gouverneur

La Municipalité de Phnom Penh a élaboré le Schéma directeur d'urbanisme de la capitale à l'horizon 2020 avec l'appui de la coopération française. Ce travail s'inscrit dans la politique du Gouvernement visant à améliorer la Gouvernance et renforcer l'Etat de Droit en mettant en place les outils juridiques et institutionnels destinés à gérer l'Aménagement du territoire.

Le précédent document de planification de la métropole phnompenhoise a été adopté en 1950. Ce schéma directeur a été le principal outil d'orientation du développement urbain de la période qui s'étend de l'Indépendance à la guerre. Aujourd'hui, la stabilité institutionnelle du Cambodge et la mobilisation des compétences techniques cambodgiennes et étrangères permet d'envisager à nouveau l'établissement d'une planification stratégique et la mise en place d'outils législatif, institutionnel et financier pour mieux maîtriser le développement de la capitale.

Mettre en cohérence les politiques sectorielles

L'enjeu principal du Schéma directeur d'urbanisme est de proposer un cadre de cohérence territorial pour le développement. Il a pour objectifs de fixer les orientations de l'aménagement de Phnom Penh à l'horizon 2020 et de **créer les conditions d'un développement durable pour un territoire attractif, équilibré et solide.**

Le contexte du développement spatial a changé d'échelle. La croissance de la population et des surfaces à urbaniser d'ici 2020 implique la mise en place de grandes infrastructures et de grands équipements qui structurent l'espace. Le développement en agglomération continue des schémas précédents est remis en cause par des développements moins linéaires qui sont liés aux nouveaux moyens de communication (motos, voitures, camions) et au changement d'échelle des infrastructures qui ont permis une extension urbaine par morceau sur un vaste territoire.

Par ailleurs, le développement rapide de l'Asie orientale crée de nouvelles concentrations de richesses mobilisables pour la réalisation de grands projets d'aménagement urbain, de grandes infrastructures ou la mise en place de structures de gestion de l'espace à des échelles larges. Phnom Penh cherche les moyens d'attirer ces financements pour mettre en œuvre les projets les plus utiles à son développement.

Le schéma directeur d'urbanisme est un document à caractère stratégique qui traduit dans l'espace les am-

bitions du développement de l'Etat à l'horizon 2020. Ce document sert de guide pour l'investissement public et privé. **Il fixe la localisation de toutes les grandes infrastructures de voiries de plus de 20 mètres, les tracés du chemin de fer, des principaux canaux, lacs, ports, gares, aéroport, parcs et liaisons vertes.** Il propose au 1/25.000ème la structure principale du réseau du domaine public. De plus, la vocation préférentielle des espaces est spatialisée.

Pour réaliser le document, il a fallu produire une trentaine de rapport d'experts de niveau international et une vingtaine de rapports intermédiaires en collaboration étroite avec les services municipaux. Les études récentes réalisées avec l'appui de la coopération internationale (principalement France, Japon, PNUD, UN-Habitat et Banque mondiale) ont été utilisées. Ces documents sont synthétisés dans le « Livre blanc du développement urbain » et dans le « Rapport de présentation du Schéma directeur d'urbanisme à l'horizon 2020 ».

Les principales orientations du document se fondent sur les lois en vigueur et les orientations du Gouvernement. Le Royaume a fait le choix de l'économie de marché (Constitution de 1993). L'opération d'enregistrement systématique des terrains, impose de s'intéresser en priorité à la délimitation du domaine public. C'est donc sur les infrastructures d'échanges, qui constituent des facteurs essentiels de la compétitivité économique, que se concentreront les orientations du schéma directeur. L'Etat est chargé de « *défendre l'environnement et l'équilibre des ressources naturelles et de planifier la gestion notamment des terres, des eaux, de l'air, du vent, du système écologique (...), de l'énergie, du pétrole, du gaz, des pierres et sables (...), des poissons et des ressources aquatiques* » (art. 57 de la Constitution). L'Etat a en outre « *le devoir de sauvegarder et de protéger les monuments anciens, les objets d'arts antiques et de restaurer les sites historiques* » (art. 69 de la Constitution). Ces aspects sont transcrits dans le schéma directeur.

Phnom Penh ne bénéficie d'aucun document d'orientation prévu par les lois de création des ministères sectoriels qui doivent pourtant fixer des directives nationales et régionales pour le développement. Un document d'Orientations stratégiques a donc été produit pour validation auprès du Gouvernement afin de pallier ces manques. Par ailleurs, les schémas sectoriels existants au niveau local comportent de grandes lacunes et n'ont pas de cohérence entre eux. Les éléments de

PHNOM PENH 2020

prospective sur lesquels ils sont basés ne correspondent pas toujours à la réalité économique et sociale. Le schéma directeur d'urbanisme sert de cadre de référence pour recalibrer ces documents sectoriels.

Quel développement économique et social ?

Phnom Penh est la seule ville importante d'un pays qui compte près d'un quart d'urbains. L'agglomération de Phnom Penh représente 9,1 % de la population du pays. Les prévisions de croissance des régions ne bouleversent pas l'équilibre actuel. La région de la Plaine verrait son poids diminuer de 51% actuellement à 48% en 2020. L'enjeu principal du développement du pays se situera dans l'aménagement des villes secondaires qui verront leur population quadrupler pendant que la population de Phnom Penh ne fera que doubler en vingt ans.

Phnom Penh est la capitale du Cambodge depuis 1862 sans interruption. Cela lui donne une place particulière et reconnue par les autorités qui doivent lui donner les moyens de tenir son rang. Les fonctions de capitale politique et économique lui permettent d'avoir un PIB d'environ 1,4 milliard de dollars (2003), **28% du PIB national**, soit environ 1.140 \$ par habitant, trois fois plus que la moyenne du pays. Phnom Penh est donc plus riche que le reste du Cambodge, mais encore bien pauvre : le PIB par habitant à Bangkok y est dix fois

supérieur. Tant dans l'intérêt collectif que pour renforcer l'attractivité de la ville, des investissements importants sont nécessaires. Il ne faut donc pas opposer le développement de Phnom Penh, à celui du reste du pays, à qui la capitale sert de vitrine et de moteur économique (+9%/an de croissance économique). En effet, pour un certain nombre d'investisseurs, le choix n'est pas entre Phnom Penh et la Province, mais entre Phnom Penh et les métropoles concurrentes du Sud-est asiatique.

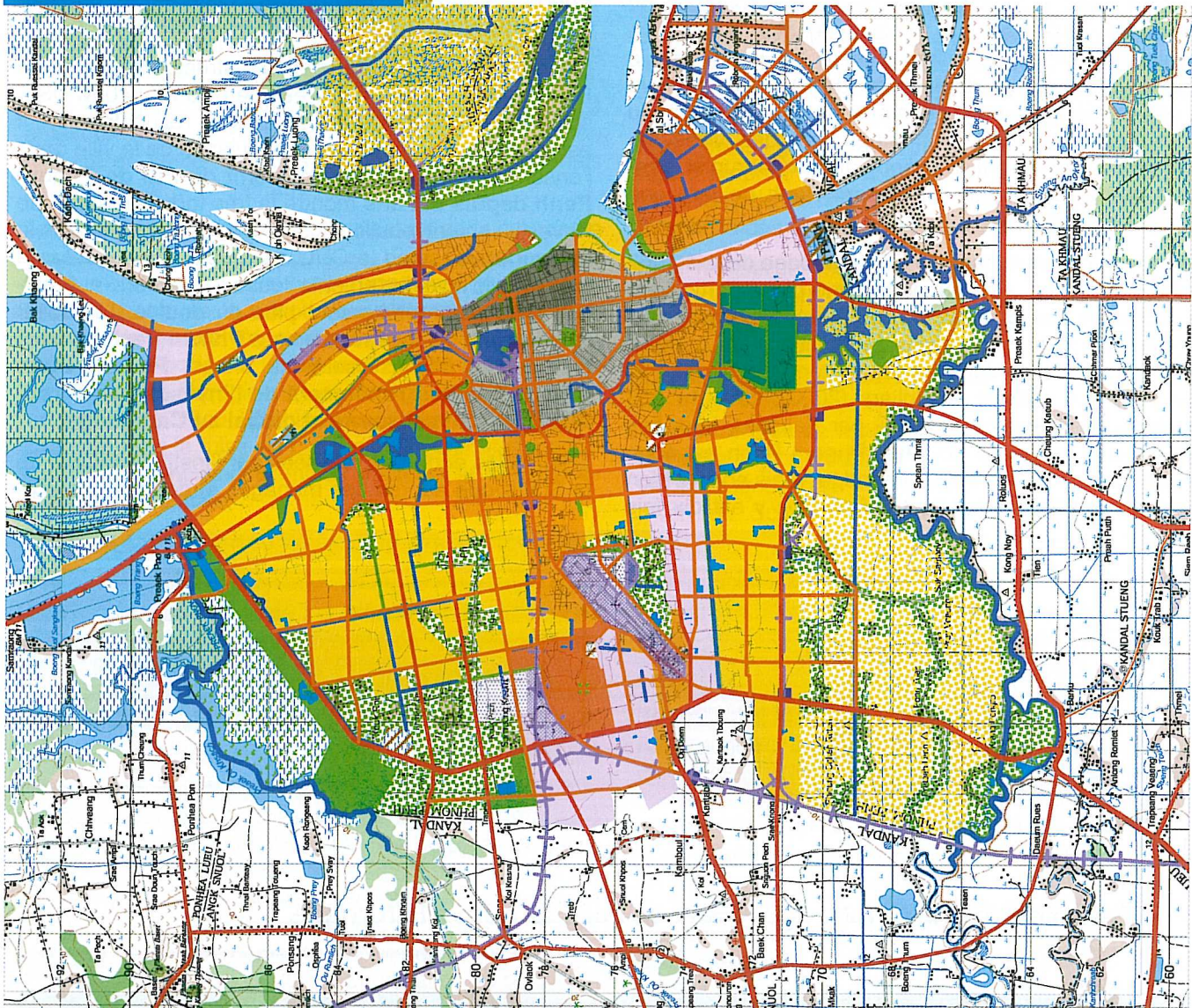
L'effort de reconstruction des infrastructures de Phnom Penh depuis dix ans a représenté plus de 540 M US\$, soit environ 9% de l'effort national de reconstruction. Il est équivalent au poids de la population de la ville dans l'ensemble du pays. Le **triplement du PIB de Phnom Penh depuis dix ans** montre la très forte rentabilité de l'investissement public : 1,5 Mds USD investis par le secteur privé, selon le CDC, auxquels il faut ajouter la multitude d'investissements locaux inférieurs à 1 million USD qui représentent plus du double. Un dollar investi dans les infrastructures à Phnom Penh favorise huit dollars d'investissements privés. **Phnom Penh offre le meilleur rendement de l'investissement public pour l'investissement global au Cambodge.**

D'après les enquêtes réalisées par l'Institut National de la Statistique auprès des ménages et des acteurs éco-

SCA accompagne Cambodge Nouveau dans sa nouvelle formule.



SHEMA DIRECTEUR d'URBANISME PHNOM PENH 2020



LEGENDE

- Trame bleue
- Canal principal
- Canalisation souterraine principale
- Rivière
- Lac
- Zone de lagunage
- Fleuve
- Trame verte
- Parcs et équipements de loisirs
- Zones naturelles
- Réseau ferré
- Voie ferrée existante et moyen terme
- Voie ferrée long terme
- Transport et Logistique
- Zone ferroviaire ou portuaire
- Gare
- Plateforme logistique et zone de fret
- Aéroport
- Vocation préférentielle
- Zone de protection du lagunage
- Centres secondaires et pôles spécialisés
- Réserve pour équipement
- Zone à dominante d'habitat
- Zone agricole
- Zone de village et d'habitat peu dense
- Ville planifiée
- Zone à dominante d'activités
- Banlieue constituée
- Ville historique

Les changements majeurs que prévoit ce schéma directeur

- trois nouveaux ponts sur le tonlé Sap, trois nouveaux ponts sur le Bassac, un pont sur le Mékong.
- création d'une gare marchandise en banlieue avec une station logistique route/rail.
- une voie ferrée nouvelle traverse le Bassac, Chroy Changvar vers le Mékong, vers le Vietnam, par des ponts rail et route.
- fort développement de la zone comprise entre Bassac et Mékong au sud de la ville, habitat et zone industrielle desservie par la trans-asiatique. Le lac est déplacé et communique avec le Mékong.
- cette trans-asiatique à partir de Oudong contourne Phnom Penh à une vingtaine de km. Elle rejoint la RN1 au sud de Takmau. Une section reste à créer, et un pont sur le Bassac.
- l'allongement de la piste de l'aéroport entraine la modification des tracés de la RN3 et de la RN4 à Chom Chau.
- la RN2 rejoint directement Phnom Penh (au lieu de Takmau)
- nouveaux boulevards (route Phnom Penh - digue de Kelp Strov), nouveaux canaux (en cours de construction), carrières, extension du réseau d'eau potable, importants espaces verts (ancien décharge, nord de Koh Pich par exemple), aménagement du Boeung Kak, vaste station de gunage (Boeung Cheum) créant 3000 emplois de pisciculture

Tout cela ne sera pas réalisé en 2020 mais c'est la direction

PHNOM PENH 2020

nomiques, Phnom Penh contribue, en 2003, à hauteur de plus de 115 MUSD au développement des provinces, soit 9% de son PIB par les transferts via le budget de l'Etat et les transferts d'argent des familles, non compris les transferts via l'investissement des Phnompenhois vers la Province. **Le développement économique de Phnom Penh favorise le développement des autres provinces.**

La fonction de capitale du Royaume implique que les fonctions centrales de l'Etat doivent être localisées à Phnom Penh, ce qui détermine des fonctions administratives, législatives, judiciaires et exécutives au plus haut niveau du pays. Ces fonctions déterminent des activités hautement stratégiques uniques dans le Royaume qui impliquent l'accueil des représentants de l'Etat. Ces fonctions nécessitent un haut degré de représentation, notamment en matière de qualité d'aménagement spatial, de gestion urbaine et de sécurité. **Phnom Penh est le reflet de la qualité de la représentation nationale.**

D'autre part, les fonctions administratives et les services urbains de la capitale mobilisent une forte représentation institutionnelle locale. Les fonctions centrales qui regroupent plus de 46.000 fonctionnaires, dont un quart affecté à la Municipalité, permettent le développement d'une large activité économique dont profite le secteur privé et qui permet d'accueillir les délégations nationales et étrangères pour la tenue de rencontres internationales.

La localisation du pouvoir central et la disponibilité de main d'œuvre plus qualifiée qu'ailleurs induit la proximité des fonctions centrales des principales entreprises privées implantées dans le pays. Cela explique en partie la localisation préférentielle des activités de transformation à Phnom Penh avec près de la moitié des emplois industriels du pays.

Le secteur des services est particulièrement mobilisé par la présence des fonctions décisionnelles publiques et privées, regroupant ainsi le tiers des emplois de ce secteur au Cambodge, dont la plupart de ceux qui génèrent les plus fortes plus values.

Enfin, la présence des habitants auxquels il faut ajouter les migrations pendulaires d'environ 250.000 personnes constitue un marché de consommation important, le plus large du pays, qui génère une activité commerciale conséquente, répartie entre quarante et un marchés, une douzaine de centres commerciaux et supermarchés et des dizaines de milliers de commerces le long des rues.

La décision du gouvernement d'orienter les activités productives vers les villes secondaires, dont principalement Sihanoukville et les zones frontalières pour le marché d'exportation, permettra de mieux équilibrer le développement du territoire national. Ainsi, la production industrielle, voire lourde, devra s'implanter hors de Phnom Penh lorsqu'elle est destinée à l'exportation. De même, vu l'exiguïté du territoire municipal il est préféra-

ble de considérer son agriculture urbaine comme résiduelle et surtout tournée vers la production maraîchère et piscicole. En revanche, des activités destinées à l'approvisionnement de produits de consommation pour la population métropolitaine trouveront pleinement leur place dans les banlieues, dès lors qu'elles ne sont pas polluantes ou nuisantes. Les infrastructures d'échanges et de stockage prennent une importance particulière dans le dispositif. Pour assurer un meilleur taux d'emploi formel et limiter la formation de bidonvilles, la diversification des fonctions économiques, incluant l'accueil d'industries légères et de la construction, doit être menée.

La fonction de capitale, l'intégration du Cambodge dans l'ASEAN et l'OMC, induisent une activité importante de tourisme d'affaires. Avec plus de 50% des chambres d'hôtels, 30% des chambres en guest houses et 60% des agences de voyage du pays, Phnom Penh a l'activité touristique la plus importante du pays, devant Siem Réap mais différemment. Phnom Penh peut devenir une étape entre un tourisme culturel à Angkor et un tourisme de détente et de loisirs en bord de mer. Développer ces atouts implique de mener une politique de mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.

Phnom Penh a un certain nombre d'avantages comparatifs, notamment le coût du foncier et de la main d'œuvre, une accessibilité correcte au niveau international et sa position sur l'axe Bangkok-Ho Chi Minh Ville. Mais un certain nombre de faiblesses doivent être réduites, notamment la faible confiance des investisseurs liée au cadre législatif, le coût élevé de l'énergie et des télécommunications, le manque de main d'œuvre qualifiée. La chute des investissements privés productifs de plus de 1 MUSD sur Phnom Penh depuis 1999 montre l'urgence de conforter ces atouts. La priorité du Gouvernement donnée à la production électrique, l'augmentation très rapide des abonnés des compagnies de téléphone et l'amélioration rapide de la qualité du réseau routier réduiront sensiblement les coûts dans les toutes prochaines années renforçant rapidement la compétitivité de Phnom Penh. Le décollage économique encore fragile auquel on assiste aujourd'hui sera consolidé par une meilleure organisation de l'espace urbain et l'optimisation des capacités des infrastructures de transport existantes.

Un territoire municipal exiguë

Le territoire municipal de 375 km² est particulièrement exiguë en comparaison avec celui des métropoles de la région, faisant apparaître artificiellement Phnom Penh comme une petite ville, et accentuant l'effet des écarts de richesse avec le reste du territoire.

Aujourd'hui, 150.000 habitants de l'agglomération habitent en dehors des limites de la Municipalité, dans la province de Kandal, notamment à Takhmao et le long des routes nationales 1, 4, 5 et 6A. La population effectuant des migrations alternantes vers Phnom Penh est de l'ordre de 250.000 personnes. La « population de

PHNOM PENH 2020

jour » de Phnom Penh dépasse 1.500.000 personnes. L'implantation des activités déborde aussi largement des limites administratives, principalement à Takhmao et le long de la RN 4 qui accueille une cinquantaine d'usines sur vingt kilomètres.

L'Institut National de la Statistique estime que la Municipalité de Phnom Penh accueillera près de 2.000.000 habitants à l'horizon 2020. Le Bureau des Affaires urbaines a projeté une estimation à **2.250.000 habitants dans l'agglomération phnompenhoise**, y compris la population des communes urbaines agglomérées sur Kandal, et une population de 2.500.000 personnes vivant dans la métropole. Ainsi, un tiers de la population de Kandal sera liée par un emploi dans l'agglomération phnompenhoise. A l'horizon du schéma directeur, avec l'élargissement de l'aire métropolitaine, les problèmes de cohérence d'aménagement et de gestion urbaine vont donc s'accroître fortement si les limites territoriales de la Municipalité ne sont pas élargies.

L'amélioration des grandes infrastructures, clés du développement

Phnom Penh a atteint un niveau d'équipement supérieur à celui des années soixante-dix. Les efforts doivent être poursuivis pour donner à la capitale des prestations de niveau international. L'essentiel des infrastructures devra être réalisé en banlieue dont la population est déjà plus importante que celle des quatre khans centraux. **La croissance de la population d'ici 2020 sera de l'ordre de 100.000 habitants dans les quatre khans centraux contre 600.000 dans les trois khans périphériques.**

Phnom Penh bénéficie d'une situation fluviale privilégiée au croisement du Mékong, du Sap et du Bassac et d'une localisation au croisement de deux axes terrestres : l'axe Bangkok-Ho Chi Minh Ville et le corridor de développement Phnom Penh-Sihanoukville, débouché maritime international du Cambodge.

Les transports lourds se font par la route avec en complément le bateau sur le Mékong et le Sap, et le chemin de fer depuis Sihanoukville. Les points d'échanges et leur mode de gestion constituent les principaux enjeux pour les échanges externes de Phnom Penh. Les plateformes d'échanges, dont certaines seront multimodales, sont les principaux points sur lesquels il faut améliorer l'efficacité des transports pour la distribution en ville.

Il est proposé un **grand itinéraire de contournement** de Phnom Penh, qui existe déjà en partie aujourd'hui avec la route Panasiatique qui rejoint le sud de Takhmao, et le boulevard périphérique qui rejoint la digue de Kop Srov. Avec le pont sur le Bassac à prévoir au sud de Takhmao, il permet de mettre en relation tout le réseau des nationales qui convergent sur Phnom Penh.

Le caractère limité du marché aérien domestique et l'absence de compagnie aérienne basée d'envergure, limitent **l'aéroport** à une fonction d'extrémité de réseau international desservie via les hubs régionaux. Son

équipement actuel lui permet d'accueillir un trafic d'une importance bien supérieure aux prévisions à long terme. La proximité du centre est un atout régional appréciable. L'allongement de la piste est destiné à développer le trafic cargo et permettre le décollage à plein des gros porteurs passagers (A-380 ou B-747). Il est nécessaire d'améliorer sa desserte routière et d'encadrer l'évolution de l'environnement urbain dans l'axe des pistes.

La création de l'Etablissement public **du Port autonome** de Phnom Penh permet un développement plus rapide de l'activité portuaire en ville. La localisation du port en ville est un avantage comparatif par rapport à la route. L'idée de déplacer le port en aval sur le Mékong est définitivement abandonnée, sauf pour les transports présentant des risques environnementaux (hydrocarbures, produits chimiques). Il faut compléter le dispositif en optimisant les installations portuaires actuelles, en développant de nouveaux sites comme celui du Km 6 qui permet de lier le fleuve avec la route et le train.

La création d'une **nouvelle gare** à la convergence des réseaux existants **à l'entrée ouest de l'agglomération** est prévue. Le maintien de la gare au centre ville, outre sa fonction de terminus voyageurs, permet l'acheminement de marchandises approvisionnant les commerces du centre ville. Le report des fonctions de maintenance et de triage sera déplacé vers la banlieue ouest afin de libérer des espaces nécessaires au redéploiement des activités de centre ville : une partie des terrains du che-



**SÉCURISEZ
VOTRE
RÉSEAU
AVEC
KHMERDEV**

AUDIT RÉSEAU GRATUIT

Installation et Maintenance, Partage de connexion et gestion de votre consommation internet, Solutions de sécurité Firewall et Antivirus, Installation de serveurs Web, Messagerie ou FTP...

KhmerDEV propose des solutions adaptées à l'activité de votre entreprise et permettant une gestion sereine de votre Parc informatique.



Ad 36, E2 Vithei Angkor, 12 204 Phnom Penh
Tel: 012 207 324 contact@khmerdev.com
WWW.KHMERDEV.COM

PHNOM PENH 2020

min de fer situé le long du Boeng Kak devra être réaménagée pour étendre le centre dans un cadre paysager de qualité.

La création d'une **plateforme logistique** est nécessaire pour traiter dans de bonnes conditions les flux de marchandises indispensables pour l'approvisionnement de la ville et pour l'exportation de la production industrielle. Dans l'économie mondiale actuelle, l'organisation des fonctions logistiques fait la différence en termes de performances économiques. Une plateforme logistique permet de regrouper des moyens (douanes, sécurité, services divers...) et d'offrir un haut niveau de services et de compétences aux entreprises. La localisation choisie est en lien direct avec la nouvelle gare proposée à **Samraong** et directement connectée avec le boulevard périphérique ouest. Ce site permet une bonne articulation intermodale route-fer, présente aussi l'avantage d'être proche de l'aéroport et de pouvoir être reliée par voie ferrée aux installations portuaires.

La ligne de connexion historiquement manquante entre Phnom Penh et Ho Chi Minh Ville s'avère essentielle comme vecteur de développement entre les deux métropoles pour le trafic voyageurs et marchandises. La ligne ferrée actuellement envisagée n'offre pas d'intérêt pour le moteur économique du pays. En effet, le détour via Loc Ninh jusqu'à HCMV est de 480 km, au lieu de 230 km par la route, soit plus du double, rendant le train non compétitif. Il s'avèrera rapidement nécessaire de créer un nouveau lien terrestre complémentaire à la RN1 surchargée et seul le chemin de fer sera en mesure de répondre à l'ampleur de la demande. Le schéma directeur d'urbanisme réserve le tracé d'un **chemin de fer direct vers HCMV avec un pont sur le Mékong au droit de Phnom Penh**.

Le réseau hiérarchisé de voirie principale en trois niveaux est inscrit au schéma directeur. Il est structuré par des **rocades**. Le premier niveau correspond à des emprises de l'ordre de 60m, le second à des emprises de plus de 30m et le troisième de l'ordre de 20m.

Le problème de l'encombrement croissant du trafic à l'intérieur de l'agglomération, où le parc de véhicules a doublé en dix ans oblige à mettre en place un système de **transports en commun**. L'utilisation des voies ferrées existantes est envisagée pour faire circuler des navettes intra-urbaines. Ce système créera une ossature de desserte pour l'ouest et le nord de l'agglomération. Il devrait être complété par un système de transport en commun en site propre (bus ou tramway) vers Takhmao au sud et par une boucle de desserte à l'intérieur des districts centraux.

Un **réseau de grands canaux et de boengs** est aussi inscrit pour permettre un fonctionnement satisfaisant du système hydraulique et prévenir les risques d'inondation, notamment en permettant le stockage provisoire des eaux d'orage avant pompage.

Ce réseau Bleu est accompagné d'un **réseau Vert** qui est constitué en partie des zones d'expansion des *boengs* en période de pluie, et qui servent d'espaces verts publics en saison sèche. D'autres espaces verts publics non inondables sont créés sur différents terrains domaniaux (ancienne décharge, abords de *boeng* mis hors d'eau...). Une partie est constituée d'équipements concédés. Les zones de villages participent aussi à ce réseau vert. Les aménagements dans ces zones sont limités à des opérations de faible densité. Le réseau Vert est complété par des liaisons entre les principaux espaces verts et avec le fleuve.

De nouvelles centralités pour le développement

Il est prévu d'aménager **huit centres secondaires** à l'échelle de l'agglomération. Il s'agit de la nouvelle gare de Samraong à vocation industrielle et des transports ; l'entrée nord de l'agglomération à vocation de service résidentiel et de loisirs dans un cadre paysager de grande qualité ; le sud du site de Chaktomuk, avec une digue de protection à l'entrée du Bassac offrant l'occasion de créer un futur pôle de services qui pourra accueillir les plus grandes tours de la ville ; Takmao, centre secondaire à renforcer autour des activités de loisirs et de service pour une urbanisation de qualité ; la patte d'oie de la route de Chom Chao/bd Monireth/route de Cheung Ek, sur les terrains actuellement occupés par des antennes pour un centre d'appui à l'activité de production industrielle ; l'emplacement de l'antenne de Toul Kok et les terrains adjacents, où convergent les grands boulevards de Toul Kok et de la banlieue nord avec un bâtiment symbole de grande qualité accompagné de tours de moyenne hauteur ; à proximité de la future gare internationale voyageurs de l'ASEAN, au sud du Boeng Kak, pour y accueillir des bureaux et des commerces de niveau international qui font défaut au centre ville ; dans le quartier du Front du Bassac destiné à recevoir des tours qui apportent au centre ville les surfaces de bureaux et de commerces complémentaires nécessaires.

La qualité urbaine comme avantage comparatif

Phnom Penh va mettre en place une politique touristique qui s'appuie sur la mise en valeur du patrimoine archéologique, architectural et paysager. Le Plan Vert et Bleu de Phnom Penh est une composante importante du schéma directeur d'urbanisme de la ville.

Le site de Chaktomuk est pris en compte dans son ensemble. La pointe de Chrouy Changvar conservera une surface importante d'espace public non construit. Entre le pont de l'Amitié khmère-japonaise et la pointe de Chrouy Changvar il ne pourra pas y avoir de constructions élevées. Sur la proue de la pointe de Chrouy Changvar, un bâtiment emblématique de la culture du Cambodge et de l'environnement de la Vallée du Mékong est envisagé. La pointe de Chbar Ampoeuv pour-

PHNOM PENH 2020

ra, par son échelle et son relatif éloignement du centre historique et sa proximité du centre ville, recevoir à moyen terme une très grande opération d'aménagement emblématique du Cambodge de demain. L'ambition et l'échelle de cette opération permettront de prendre en charge les problèmes techniques importants que pose l'aménagement de ce site exposé à la puissance du fleuve. Araykhsat conservera son caractère villageois et agricole pendant les vingt prochaines années. Cet espace constitue une réserve d'urbanisation à définir dans le cadre de la prochaine révision du schéma directeur. Son urbanisation dépendra de la réalisation ou non du pont sur le Mékong. Un objet symbolique fort ou un monument visible dans l'axe des jardins de Hun Sen sera implanté sur la rive est du fleuve.

Une politique du logement

L'amélioration des services urbains et des infrastructures participe à l'amélioration de l'Habitat. De même, la dynamisation du marché foncier et immobilier répond de plus en plus aux besoins en logements, diminuant ainsi la pression pour la formation de quartiers informels. Toutefois, la production de logements formels peu chers ou de terrains à bâtir accessible pour la population démunie est le problème le plus difficile à résoudre. Cela concerne plusieurs milliers de familles chaque année. Cinq orientations sont définies pour résoudre la question du logement :

- *fluidifier le marché foncier et immobilier* pour développer l'offre du secteur privé pour toutes les catégories de population. Un Observatoire du foncier et de l'immobilier avec des réunions régulières qui regroupent les acteurs concernés sera mis en place pour partager l'information, faciliter l'activité des investisseurs et structurer la profession des promoteurs immobiliers. Ce dispositif est complété par la mise en place des prêts à des taux incitatifs destinés à solvabiliser une plus grande part de la population.

- *développer l'offre foncière* en donnant la priorité à la réalisation des infrastructures de base (routes, eau potable, électricité, drainage, transports en commun) dans les banlieues dont les terrains sont moins chers.

- *développer une offre foncière réservée aux populations démunies* sur des terrains privés de l'Etat (concessions sociales, terrains achetés par une Agence foncière à créer) en banlieue, aménagé avec des petites parcelles et faiblement équipé.

- *développer le marché locatif social privé* en centre ville par des opérateurs privés grâce à une densification mesurée des immeubles en ville, une politique incitative pour la réhabilitation des immeubles collectifs anciens du centre historique et grâce à des mesures incitatives (réduction de taxe sur le locatif social, prêts long terme à taux préférentiels, réduction des coûts de branchement...),

- *mieux intégrer les quartiers informels* qui peuvent être maintenus sur place, tout en délocalisant les occupations illégales du domaine public.

La mise en œuvre du schéma directeur d'urbanisme

La mise en œuvre du schéma directeur d'urbanisme se fonde sur six orientations :

1 – le renforcement des capacités des administrations locales. La coordination entre les services internes municipaux doit être complétée par une coordination avec les Etablissements publics autonomes et avec les acteurs économiques et sociaux. Cela suppose un accompagnement par la coopération internationale sur les outils de la mise en œuvre de la planification urbaine : définition de la programmation pluriannuelle, formation de chefs de projets, management de coordination interservices, mise en place de l'Observatoire des marchés fonciers et immobiliers, mise en place du Comité de suivi de l'Agriculture urbaine. Trois réunions annuelles doivent être organisées entre tous les acteurs concernés pour définir la programmation annuelle et pluriannuelle. L'adoption de la prochaine loi Organique sur la répartition des compétences des administrations locales vise à renforcer les moyens décisionnels et financiers des échelons déconcentrés et décentralisés. L'ampleur de cette évolution déterminera les capacités de mise en œuvre locale.

2 – le renforcement de l'autonomie financière locale. Les analyses économiques montrent que la production de richesse à Phnom Penh constitue un potentiel qui permettrait de mobiliser en grande partie les moyens financiers nécessaires pour réaliser les infrastructures et les équipements nécessaires au développement urbain. *Trois taxes locales* sont envisagées : une taxe locale d'équipement, fondée sur la valeur des opérations présentées lors du permis de construire, destinée à financer les infrastructures et les équipements ; une taxe locale annuelle sur la valeur locative de l'immobilier en dur, destinée à financer les équipements dus à la densification de la ville ; une taxe locale annuelle sur la valeur du foncier utilisé et non utilisé destinée à financer les frais de fonctionnement des administrations locales. Chacune de ces taxes doit faire l'objet d'une répartition entre les différents échelons administratifs.

3 – la définition de réglementation urbanistique à l'échelle des sangkats. L'Etat doit définir des règles générales pour les alignements le long des réseaux principaux et à proximité d'équipements générateurs de risques (aéroport, port, chemin de fer, cimetière, usines polluantes). Les autres règles sont à l'échelle du voisinage et du projet de quartier et doivent être fixées sur la base d'une participation locale. Les chefs de sangkat élus doivent s'impliquer largement de la Municipalité pour faire adopter des règles bien comprises par la population.

PHNOM PENH 2020

4 – la préservation des grandes emprises : adoption par le Cadastre municipal de la délimitation des emprises du domaine public pour le passage des grandes infrastructures de voirie, de canaux, des réservoirs d'orage, des cours d'eau et des grands équipements structurants de la métropole (aéroport, ports, chemins de fer, plateforme logistique, université, stades, grands espaces verts, zones écologiques).

5 – mise en place d'une Banque de l'Habitat et d'une Agence foncière destinés à réserver les terrains et à solvabiliser la population dans le cadre de la nouvelle politique de l'Habitat.

6 – Mise en œuvre des actions d'urgence, notamment pour supprimer les inondations en ville, réaliser les grands canaux et les grandes voiries, ainsi que les ouvrages d'art qui y sont liés.

Des outils réglementaires et opérationnels pour mieux gérer la ville

La Municipalité de Phnom Penh franchit une étape importante de son développement en adoptant un document de planification stratégique pour son développement économique, social et spatial à l'horizon 2020.

Elle est en mesure de proposer des actions de développement dans un cadre de cohérence territoriale qui fai-

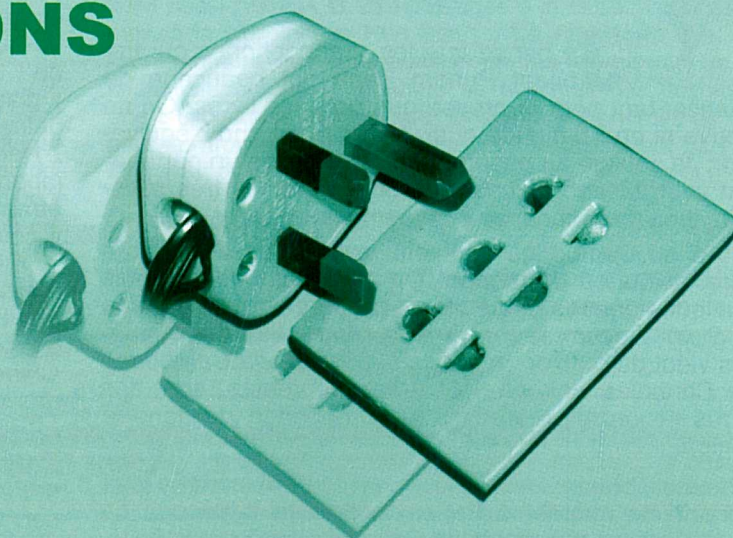
sait défaut depuis des décennies. La coordination entre les secteurs et entre les échelles de développement constitue un enjeu difficile que doit assumer la Municipalité.

La mise en œuvre du schéma directeur d'urbanisme constitue une nouvelle phase de développement qui sera déterminante pour l'adoption des outils de gestion à la fois sectoriel et localisé. Cette phase devrait voir se mettre en place de nouveaux outils de gestion de la ville qui répondent mieux aux objectifs de lutte contre la pauvreté par la solidarité et le développement économique, de développement durable par une politique paysagère et d'assainissement, et de renforcement de la Bonne gouvernance par une plus grande autonomie locale.

Les débats en cours sur l'adoption de la nouvelle loi organique et l'appui de la coopération internationale pour aider la Municipalité à mettre en place ses outils de gestion urbaine (réglementations, projets opérationnels) seront déterminant dans la maîtrise du développement.

Sur les différents aspects de l'aménagement de Phnom Penh voir: « L'aménagement du Boeung Kak », *cn 205* - « Marchés fonciers et immobilier » *cn 210* - « Phnom Penh 2020 » *cn 219* - « les finances de Phnom Penh » *cn 221* - « Phnom Penh, paysage urbain » *cn 225* - « Phnom Penh la maîtrise de l'eau » *cn 228* - « Evolution des formes urbaines à Phnom Penh » *cn 230*.

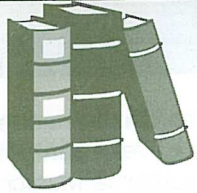
**WORKABLE
SOLUTIONS**
not
excuses



Tel : +855 (0)23 426 056
www.cominkhmere.com

 **comin
khmère**

POWER . AIR CONDITIONING . WATER



LE LIVRE AU CAMBODGE

Frank Dulac
Mekong Libris

Depuis mai, comme chaque année, c'est la basse saison. J'observe que le chiffre d'affaires de la librairie est le même que l'année dernière, c'est à dire que la création de *Carnets d'Asie* n'a pas eu d'effet négatif, peut-être même un effet bénéfique. Les ventes globales ont sûrement augmenté. En tous cas, oui, je pense qu'il y a place pour deux librairies francophones à Phnom Penh.

La fermeture de ma librairie à Siem Reap est un soulagement: il y avait peu de ventes, et des frais. Pour le rayon francophone créé dans la librairie *Monument Books* en avril, il faut attendre la haute saison pour en juger.

Qu'est-ce qui se vend ? En toutes saisons, de façon constante, le livre de poche: 30 % des ventes en basse saison, et environ 10 % en haute saison où les ventes sont plus diversifiées: livres d'art, sociologie, histoire, guides, livres sur le Cambodge.

Les livres pour enfants: les ventes tendent à augmenter, en tous cas en nombre d'exemplaires. Nous vendons de plus en plus de livres en khmer publiés localement (*Sipar*, *Room to read*, ...), coûtant de 1000 à 3000 riels; souvent des contes pour enfants.

Les best-sellers ? Ce sont toujours les mêmes, « *La Voie Royale* » de Malraux, « *Parler le Cambodgien, Comprendre le Cambodge* » de P.R. Martin, le « *Guide Total des routes du Cambodge* », ... Les livres

publiés par *Kailash* se vendent un peu moins bien, la collection *Asiatica* à 25 dollars est chère, et *Exotiques* à 13 dollars renouvelle peu ses titres.

Il se publie beaucoup de livres nouveaux sur le Cambodge: une dizaine chaque année ! Tout récemment le très beau livre de Claude Jacques « *L'Empire khmer* » (cn 229). J'en ai fait venir 15 exemplaires.

La presse: les ventes de Prisma Press (*Femme actuelle*, *Geo*, *National Geographic*, *Management*, *Capital*, ...) augmentent fortement. Où se situe *Cambodge Nouveau* ? Dans les 5 titres les plus vendus, tous titres confondus. Pour les quotidiens, un phénomène nouveau depuis six mois: les ventes du *Monde* ont baissé de 40 %. *Le Monde 2* ne marche pas non plus. On n'observe pas le même phénomène pour les autres, *Figaro*, *Libération*, Pour les hebdomadaires: *Le Point* marche, *Paris-Match* aussi ... mais le *Nouvel Obs* a baissé. Ce qui intéresse les gens ? Par exemple les relations entre Ranariddh, Hun Sen et Sam Rainsy. Pour les articles si négatifs sur le Cambodge qui ont paru dans la presse française, il n'y a pas eu de réaction officielle, aucune censure, aucune saisie. Il y a eu une conversation amicale au ministère de l'Information, où nous avons constaté que si ce numéro de *l'Express* en avril a été vendu à 10 exemplaires à Phnom Penh, il y a eu 3000 consultations sur internet ...

Les ventes de livres et de journaux sont au total sur une voie ascendante. La prochaine étape sera l'ouverture d'un point de vente au nouveau terminal de Siem Reap, fin 2006.



Olivier Jeandel
Carnets d'Asie

Je pense que les francophones qui habitent Phnom Penh ont beaucoup de chance; tant pour la presse que pour les livres. On ne trouve ni en Thaïlande ni au Vietnam de choix équivalent. Je souligne au passage que nous avons un partenariat avec *Mekong Libris* dont nous sommes très satisfaits. Les deux librairies sont complémentaires.

Il y a au Cambodge une ambiance culturelle particulière, et qui se développe. On a vu apparaître depuis quelques années des éditeurs de bonne tenue comme le *Sipar*, *Reyum*, le *Fu Nan*. Le centre d'Etudes Khmères vient de publier en français *l'Histoire du Cambodge* de Chandler. Environ 15 % de nos ventes sont des livres et journaux produits au Cambodge ou dans la région.

Comme libraires, nous sommes d'abord comme une librairie de quartier à Paris, c'est-à-dire beaucoup de poches, pour les résidents, qui assurent la rentabilité, et une table de nouveautés, de façon à ne pas être déconnectés de la vie intellectuelle de la métropole. Après une expérience de 8 mois, nous nous situons à mi-chemin entre la librairie généraliste et la librairie spécialisée sur l'Asie du Sud-est. Nous avons fait de gros efforts auprès des éditeurs parisiens comme *L'Harmattan*, *You Feng* ... pour être bien approvisionnés dans ce dernier domaine, y compris des livres rares ou épuisés. L'étape suivante consistera à répondre à la demande des jeunes Cambodgiens, avec des

livres, des dictionnaires, des travaux universitaires moins chers ...

On peut diviser nos ventes en quatre catégories: - pour un quart, ce sont des livres sur le Cambodge et l'Asie du sud-est, l'Asie en général, des auteurs « classiques » comme Bizot, Duras, Malraux, Loti, Dorgelès, Hougron ... et des nouveautés publiées par *L'Harmattan*, *Philippe Picquier*, des auteurs chinois, japonais, vietnamiens, ... J'observe que la littérature étrangère traduite en français, en poche, se vend bien, y compris les auteurs d'Amérique, d'Amérique du sud ... mieux que les auteurs français contemporains; - les livres pour la jeunesse en français, surtout des albums, des bandes dessinées; - les nouveautés en littérature, les polars, les essais, en grands formats (« *Quand la Chine change le monde* », « *Le siècle des génocides* », « *Europe: la trahison des élites* », ...

La presse pour nous, c'est environ 10 % du chiffre d'affaires. On vend surtout *Le Canard enchaîné*, *Courrier international*, ... les quotidiens ont tendance à baisser, les hebdomadaires (*Le Point*, *L'Express*, ...) et les mensuels se tiennent bien. *Cambodge Nouveau* ? Dans une bonne moyenne.

Il ne faut pas oublier dans notre activité les commandes des particuliers: c'est environ 15 % de notre CA. Grâce à mon collègue et partenaire parisien Jean-Paul Collet, notre délai de livraison est d'environ 1 mois et nos tarifs sont compétitifs.

Après huit mois d'activité, oui, dans l'ensemble je suis satisfait des résultats, conformes, ou un peu meilleurs, que les prévisions.



LE LIVRE AU CAMBODGE

GUY ISSANJOU, directeur du Centre Culturel, Jean-Jacques Donard chef du projet VALEASE, Pierre Andrick, directeur de la médiathèque du Centre Culturel

On observe une très forte demande pour la lecture. C'est à partir de ce constat que le Centre culturel, grâce à l'impulsion donnée par le projet VALEASE (cn 216), a pris plusieurs initiatives comme la création d'un **salon du livre** qui réunit une fois par an tous les éditeurs du Cambodge –au nombre de 22 au dernier Salon-; il contribue à combattre la perte de mémoire, à retrouver en particulier les contes et légendes khmers. On a découvert aussi le rôle très important, quoique discret, de la bande dessinée locale, et pour ces dessinateurs nous avons organisé un **salon de la bande dessinée**. Nous accueillons aussi des diseurs de contes qui ont un grand succès ...

Pour le livre, nous avons créé une **nouvelle librairie**, *Carnets d'Asie*, et nous entreprenons un grand projet, explique Guy Issanjou: regrouper au rez-de-chaussée du bâtiment en face du Centre culturel, la bibliothèque, la vidéothèque, la librairie, un « fonds numérique », et une maison de France. On va casser les cloisons existantes, et construire sur le jardin, pour créer un ensemble cohérent qui fera avec le bar, avec la salle de cinéma au-dessus, un véritable « **complexe culturel** » très attrayant. On y poursuivra les « cafés littéraires », on fera venir des auteurs, ...

Il y aura aussi dans cet ensemble un lieu de formation pour l'enseignement des langues, avec labo multimédia, permettant des rencontres régionales (notre équipe est consultée au Vietnam ...). Le ministère de la Culture est d'accord avec ce beau projet et nous donne toutes les autorisations. On voit ainsi que la France a une forte influence dans le domaine du livre et de la langue, au Cambodge.

Le salon du livre, nous dit Jean Jacques Donard, a contribué à structurer la profession. A l'initiative cambodgienne s'est créée une **Fédération pour le développement du secteur du livre au Cambodge**, qui compte des écrivains, des illustrateurs, des éditeurs, y compris des étrangers comme le Sipar, des bibliothécaires et des imprimeurs. C'est l'une des premières associations démocratiques déclarées au ministère de l'Intérieur.

Dans le cadre du programme VALEASE nous avons commencé il y a un an le **recensement des écrivains cambod-**

giens, morts ou vivants, dit Pierre Andrick. Nous avons actuellement environ 120 noms. Nous nous sommes appuyés sur le travail du professeur Khing Hoc Dy, et sur plusieurs panoramas de la littérature cambodgienne, mais il reste à repérer et à rencontrer tous les écrivains cambodgiens vivants. Nous en avons recensé une cinquantaine. Ils s'expriment principalement dans le roman et dans la poésie.

On peut parler d'une **nouvelle génération** d'écrivains, une quinzaine à notre connaissance, souvent des poètes. Ils publient le plus souvent à compte d'auteur, à 2 à 3000 exemplaires. Pour l'instant nous ne sommes pas en mesure de juger de leur qualité littéraire, il ne s'agit encore que de recensement. Seul deux ou trois d'entre eux, comme Pal Vannarirak, auteur de plus de 90 romans, et de scénarios, vivent de leurs livres. On peut citer aussi l'auteur de « *Le Cambodge en voix off* », ouvrage bilingue, sous le pseudonyme de Sam Putho. Nan Rayao, un jeune auteur dans le courant de Soth Polin, de Rim Khin.

Un autre phénomène intéressant: on observe depuis trois ans environ la **réédition d'auteurs disparus** depuis 1975 par deux ou trois éditeurs cambodgiens, romans des années 50

et 60 (où l'on peut voir l'influence de l'existentialisme français). C'est devenu comme un phénomène de masse: il y a trois ans, la médiathèque achetait environ 40 romans khmers par an, aujourd'hui nous ne sommes pas loin de 300 titres ! Ces livres sont vendus dans les marchés, dans les kiosques, et on peut parler aussi de **nouveaux acheteurs**. Nous trouvons aussi certains de ces ouvrages à la bibliothèque nationale, à la bibliothèque Hun Sen, ... **Le répertoire des auteurs khmers** que nous établissons, qui devrait paraître en septembre prochain, donnera un descriptif des ouvrages, une bibliographie des auteurs, indiquera les endroits où l'on peut les trouver. Bien des auteurs ne possèdent plus un seul exemplaire de leurs propres ouvrages !

On pourrait citer bien d'autres « chantiers », comme l'**appui à l'édition de livres pour enfants**; la création, dès septembre, d'un **pôle universitaire francophone des métiers du livre et de la traduction** qui préparera à un « pré-master » avec trois filières: culture générale et traduction, bibliothèque et archives, édition et librairie ...

**forte
demande pour
la lecture**

**Un nouveau
complexe
culturel**

**recensement
des auteurs
cambodgiens**

Le Cid en khmer

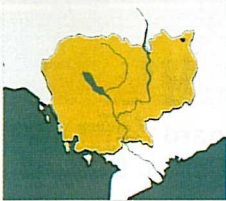
On va jouer **Le Cid** en khmer ! En principe début janvier 2006. Ce n'est pas seulement une idée originale, c'est un projet en cours. La traduction existe, elle a été réalisée par **Rin Kin** dans les années 50. L'initiateur cambodgien est M. **Ang Soth**, du ministère de la Culture. Les répétitions commencent fin juin, avec un metteur en scène français, **Bernard Roset**. On prévoit, grâce au financement de l'AUF, une tournée en province.

Pour la première fois des comédiens cambodgiens vont devoir prendre la responsabilité non seulement de l'interprétation, mais de la logistique, de la gestion ... un apprentissage qui servira nous l'espérons à créer une troupe de théâtre permanente. C'est le rôle du Centre culturel de faire démarrer de tels projets et de créer les conditions d'une activité durable.



Pourquoi **Le Cid** ? Il n'y a guère de textes de théâtre en khmer, d'une part, et d'autre part, fait observer Jean-Jacques Donard, cette traduction du Cid est très intéressante parce que Rin Kin, utilisant un vocabulaire différent, a contribué à faire évoluer la langue et la littérature khmères modernes. Le texte va être retravaillé, pour être plus accessible, avec sans doute des intermèdes musicaux, avec des costumes créés spécialement, en faisant bien ressortir les aspects moraux de la pièce.

L'esprit du XVIIème siècle est porteur de valeurs qui sont celles d'aujourd'hui. D'ailleurs on joue toujours **Le Cid** en France. C'est l'époque des fables de La Fontaine, de beaucoup de contes pour enfants, de l'esprit chevaleresque, ... C'est l'époque où se constitue une conscience littéraire ... **Le Cid** devrait être bien reçu par le public cambodgien.



MEDIAS



Cercueils

"Les rebelles feront bien de préparer leurs cercueils avant d'agir", déclarait le Premier ministre à la télévision le 18 juin. Il avait été avisé par le prince Ranariddh qu'un membre de la famille Sisowath préparait une rébellion pour lui succéder au pouvoir en prenant pour prétexte la question des frontières [voir *Om Yenttieng* p. 2]. D'autre part un certain Rithkomar envoie de l'étranger des e-mail d'une extrême violence contre le Premier ministre et tous les membres du gouvernement, contre la famille royale, en particulier contre le prince Ranariddh ("crocodile humanoïde"), appelant au meurtre et à la rébellion. "N'essayez pas de nous intimider par les menaces à la con", ou encore "Debout peuple khmer, patriotes mes amis, les armes à la main, levez-vous pour libérer votre pays. Les Etats-Unis et l'ONU viendront vous aider". Ces citations peuvent donner une idée du style et de l'orientation de l'énergumène Rithkomar, qui semble d'ailleurs n'avoir aucun lien avec la famille Sisowath, mais plutôt avec les CFF (*Cambodian Freedom Fighters*), dont le leader Chhun Yasith a été arrêté à Long Beach le 1er juin. [sources: e-mails **Rithkomar**, etc ...] [Sur les CFF et leur jugement, voir notamment *cn 162, Om Yenttieng cn 165*. C.n.]

Télécommunications: revenus en baisse

Malgré la très forte augmentation du nombre des communications téléphoniques, les revenus de l'Etat sont en constante diminution et de plus en plus loin des prévisions du budget: en 2002, 30,3 millions de dollars à lieu de 33,2; en 2003, 28,6 au lieu de 36,3, en 2004, 23,5 au lieu de 40,0. Le décalage est encore beaucoup plus fort pour les ressources des forêts: pour 2004, sur 7,8 millions de dollars prévus au budget, il y a eu 0,4 mio de revenus réels. C'est la conséquence du mauvais management et de la corruption [d'après e-mail *Khmer Intelligence* 13.6].

Ranariddh / L'Express: procès

Après longues hésitations le prince Ranariddh a décidé d'attaquer en diffamation *L'Express* pour un article publié le 28 mars dernier. Son avocat sera François Zimmeray [d'après e-mail *Khmer Intelligence* 19.6]

Une ville à Phnom Den ?

Le millionnaire khmer Duong Chiv projette la construction d'une ville nouvelle à Phnom Den, à 1,4 km de la frontière du Vietnam sur la RN2, 57 ha, avec un casino, un hôtel, une zone agro-industrielle; un investissement de 70 millions de dollars. On s'interroge: cette ville sera-t-elle un obstacle à l'avancée des Vietnamiens, ou au contraire y contribuera. C'est en tous cas une étape dans le développement de la liaison routière Thaïlande-Cambodge-Vietnam le long de la côte [d'après *Khmer Amatak* 18-19. 6, trad. *The Mirror*, etc ...]

Remboursements aux Thaïlandais

Le Cambodge s'est engagé à rembourser au total 50 millions de dollars. Sur cette somme, 20 millions à 17 sociétés thaïlandaises (qui demandaient à l'origine 34,4 millions). 11 sociétés ont reçu 19,69 millions du gouvernement cambodgien, les 6 autres vont recevoir prochainement un peu plus de 1 million. [d'après e-mail *samngat KI* 15.6]

Thaïlande: croissance durable

La croissance sera en moyenne de 5,5 % pendant les 5 prochaines années, selon le ministère des Finances thaïlandais [d'après *Bangkok Post* 20.6]

Textile: la Chine freine

Le 11 juin, Pékin a accepté de limiter à 8 % à 12,5 % par an l'augmentation de ses exportations vers l'Union Européenne pour 10 produits. A partir du 20 juillet les exportateurs chinois de produits textiles devront avoir une licence d'exportation. Les Etats-Unis de leur côté limitent à 7,5 % par an l'augmentation de leurs exportations de produits textiles chinois. L'excédent commercial de la Chine avec les Etats-Unis a atteint 30 milliards de dollars pour les 5 premiers mois de 2005, dont 9 milliards pour le seul mois de mai. Il est dû surtout aux exportations des industries de main-d'oeuvre. Les exportations de vêtements, + 17 %, ont atteint 24 milliards de dollars. (*Bangkok Post*, etc ...).

Textile: controverses

Les Chinois font observer que depuis la décision prise lors de l'Uruguay Round en 1994 les Américains et les Européens ont eu 10 ans pour se préparer à la fin des quotas. Eux-mêmes s'y sont préparés en achetant 80% de toutes les machines textiles modernes existant dans le monde et des volumes de stockage énormes en Europe et aux Etats-Unis. Ils rappellent que pour acheter un airbus, ils doivent vendre 20 millions de chemises. Le textile, c'est 19 millions d'emplois en Chine. Les producteurs européens de leur côté protestent: la concurrence avec la Chine, où l'on travaille 60 heures par semaine, sans protection sociale, sans syndicats, avec des salaires extrêmement faibles, n'est pas égale.

Aux Etats-Unis, on s'en prend au yuan: sa valeur fixée à 8,28 pour 1 dollar favorise injustement les exportations chinoises. Et le non-respect des droits de la propriété industrielle coûte 250 milliards de dollars par an aux Etats-Unis. [d'après *Bangkok Post* etc ...]

Chine: après le textile

Progressivement les exportations chinoises comporteront plus de valeur ajoutée: machines, matériels de transport, ... C'est déjà le cas: pour les 4 premiers mois de 2005 il y a eu dans ces secteurs un excédent de 14,8 milliards, au lieu d'un déficit de 1,1 milliard pour la même période de 2004. La Chine va importer moins de ces produits, et en exporter davantage, d'autant plus que le marché intérieur n'augmente pas aussi vite que la production. [d'après *Bangkok Post* 21.6]

— votre traiteur —

Comme à la Maison, Delicatessen
Restaurant, Boutique & Traiteur

13 rue 57 - 012 360 801 - 012 951 869
www.commealamaison-delicatessen.com